Panneau ADR Classe 4.1 – Solides Inflammables

Référence : A5280409



DESCRIPTION :

- **Signalisation ADR classe 4.1** pour les solides inflammables
- Visuel à **bandes rouges et blanches avec flamme noire**
- Format de signalisation en **losange**
- Disponible en **vinyle adhésif, PVC ou plaque magnétique**
- Dimensions au choix : **100 x 100 à 300 x 300 mm**
- Conçue pour l'identification des **marchandises dangereuses pendant leur transport**

INFORMATION PRODUIT

Panneau ADR Classe 4.1 – Solides Inflammables

Ce **panneau de signalisation ADR classe 4.1** permet d'identifier les **solides inflammables** lors du transport de marchandises dangereuses. Reconnaissable à ses **bandes verticales rouges et blanches et à son pictogramme flamme noir**, il permet de signaler rapidement la nature du danger aux professionnels du transport et aux services d'intervention.

Signalisation des matières dangereuses de classe 4.1

La **classe ADR 4.1** concerne notamment les solides inflammables ainsi que certaines autres matières présentant les caractéristiques définies par la réglementation ADR. Cette signalisation contribue à l'identification du danger pendant le transport et doit être utilisée conformément aux prescriptions applicables à la marchandise concernée.

Selon les conditions de transport, elle s'intègre aux différents dispositifs de signalisation et d'identification exigés par la réglementation ADR.

Caractéristiques techniques

- **Type de produit :** panneau ou étiquette de signalisation ADR
- **Classe de danger :** ADR 4.1
- **Danger signalé :** solides inflammables
- **Aspect :** bandes verticales rouges et blanches
- **Pictogramme :** flamme noire
- **Forme :** losange
- **Supports disponibles :** vinyle adhésif, PVC ou plaque magnétique
- **Dimensions :** 100 x 100 mm, 150 x 150 mm, 250 x 250 mm ou 300 x 300 mm
- **Utilisation :** signalisation pour le transport de matières dangereuses

Plusieurs supports pour répondre aux contraintes de pose

Cette signalisation est proposée en **vinyle adhésif, PVC ou version magnétique** afin de répondre à différentes configurations d'installation. Plusieurs dimensions sont également disponibles pour sélectionner le format approprié en fonction du support à signaler et des exigences applicables.

Une identification rapide du danger

Grâce à son visuel rouge et blanc caractéristique, cette signalisation permet de **repérer rapidement les matières relevant de la classe ADR 4.1**. Elle contribue à la prévention des risques et à l'identification des marchandises dangereuses pendant les opérations de transport et de manutention.

La classe 4.1 ne se limite pas aux seuls solides inflammables. La signalisation doit être choisie en fonction de la classification exacte de la matière transportée, de son conditionnement et des prescriptions ADR applicables.

Information importante : cet équipement participe à la prévention des risques et doit être choisi en cohérence avec les spécificités de votre site et de votre activité.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A5280409 Dimensions - 100 x 100 mm, Matériau - Vinyle

Réf. A5280509 Dimensions - 150 x 150 mm, Matériau - Vinyle

Réf. A5280609 Dimensions - 250 x 250 mm, Matériau - Vinyle

Réf. A5280709 Dimensions - 300 x 300 mm, Matériau - Vinyle

Réf. A5280809 Dimensions - 100 x 100 mm, Matériau - PVC 2 mm

Réf. A5280909 Dimensions - 150 x 150 mm, Matériau - PVC 2 mm

Réf. A5281009 Dimensions - 250 x 250 mm, Matériau - PVC 2 mm

Réf. A5281109 Dimensions - 300 x 300 mm, Matériau - PVC 2 mm

Réf. A5281209 Dimensions - 100 x 100 mm, Matériau - Plaque magnétique

Réf. A5281309 Dimensions - 150 x 150 mm, Matériau - Plaque magnétique

Réf. A5281409 Dimensions - 250 x 250 mm, Matériau - Plaque magnétique

Réf. A5281509 Dimensions - 300 x 300 mm, Matériau - Plaque magnétique